

Genre du véhicule	Voiture de tourisme	Marque de fabrication	CHEVROLET	Type	Chevelle Malibu Classic modèle IAD35 moteur L (8 places)	Fiche d'homologation N°	CH 0332 38
-------------------	---------------------	-----------------------	-----------	------	--	-------------------------	------------

Constructeur: CHEVROLET MOTOR DIVISION of G. M. C. Warren, Michigan (USA)
 Identification: "Chevelle IAD35" et CH 0332 38" sur la plaquette du constructeur
 " I D 3 5 L . . " devant le No du châssis
 Plaquette constr. sous le capot, à droite, à l'intérieur de l'aile
 N° du châssis à gauche, derrière le pare-brise
 Ident. du moteur " L " à gauche, sur face avant de la culasse (frappé par l'importateur)
 Importateur princ. GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhaustrasse 21, 2501 Bienne
 Véhicule homologué I D 3 5 L 7 B 4 0 5 2 6 5 Signes fixes dans code du type IAD35 / ID35L

Chassis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique avec assistance hydraulique
 Transmission boîte automatique
 Nombre de vitesses 3 Entraînement sur roues AR
 Frein de service hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.internes, avec assistance par dépression, sur toutes les roues, AV= soupape de dosage; AR= limiteur
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire, pédale
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circ. par différence de pression; lampe-témoin combinée

Moteur
 Marque CHEVROLET Type 350-4bb1 (L)
 Construction Y Temps 4
 Carburant B Position avant
 Refroidiss. eau Nombre cylindr. 8
 Alésage 101,60 Course 88,39
 Cylindrée 5733 CV-impot 29,20
 Puissance en CV 170 SAE-net à t/min 3800
 Bruit 79 dB/A à t/min 3800
 Silencieux 2 = 355x90 540x290x127 mm *
 Mesure des gaz ECE-15 **
 Déparasitage OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie
 Nombre de portes 4 + 1 AR +) Indic. vit. km/h
 Ceintures sécurité SAE-J-40 *** Rétroviseur à gauche + à droite
 Cale - Attelage -
 Antivol verrouillage de la direction + de la boîte c.v.
 Le déflecteur sur le toit, au-dessus de la glace arrière est admis
 Nombre de places 1 8 av. 3 centre 3 ar. 2 /

Dimensions

	int.	ext.			
Longueur		5496	Empattements	2946	/
Largeur		1975			/
Hauteur		1470	Vols	av 1575	ar 1555
Porte à faux	lat.		Voles	av	-
	av	1034		ar	-
	ar	1516	Braquage	g 11800	d 12100

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	990	1040	2030
Charge utile	135	425	560 ++
Poids total	1125	1465	2590
Garantie fabr.			2666
Dimens. pneus	HR 78 - 15	HR 78 - 15	(Variantes)
Ply / bar	R / 1,7	R / 2,2	voit
Charge	1370	1600	remarques)
pour V max	varie selon la marque, minimum 167 km/h		

Garantie poids remorquable avec frein 1981
 Garantie poids remorquable sans frein -
 Garantie poids de l'ensemble -
 Poids remorquable testé -
 Vitesse maximale selon le constructeur 167 km/h
 Vitesse maximale testée - km/h
 Charge garantie sur le toit 90 kg

Distance volant - vers l'avant du véhicule

Équipement	§) 4/ SEALED BEAM SAE DOT H.,
Feux de route	2/ SEALED BEAM SAE DOT H., (supérieurs)
Feux de croisement	SAE IP 74 GUIDE IA
Feux de position	SAE (2)A(2)IR(2)S(2)T 74 GUIDE IAS
Feux rouges	SAE (2)A(2)IR(2)S(2)T 74 GUIDE IAS
Feux stop	SAE IP 74
Clignoteurs	av SAE PIA 73 ar voir feux rouges
Catadioptres	av AV + AR ar SAE A-68 DOT
Feux de gabarit	av HELLA K 14023 ar GM IAS 73
Feux complément.	
Eclairage plaque	1 au centre, sur la pare-chocs
Essuie-glace	2 balais avec/50% lave-glace
Avertisseurs	DELCO REMY D + F
	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET Chevelle Malibu Classic		
Homologation			
N°	CH	0332 38	
Carrosserie	Limousine		
Places	total	8	avant 3
Poids à vide	2030	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	29,20
Poids total	2666	Cylindrée	5733

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Silencieux : le catalyseur dans son état d'origine peut rester sur le véhicule.
- ***) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à gauche, sur montant de porte.
- ****) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCB, art. 23, al. 3bis; une ceinture sous-abdominale est admise pour le siège central à l'avant, pour raisons de construction.
- +) Porte arrière : peut s'ouvrir depuis l'intérieur = commande électrique à gauche du volant de direction; fonctionne seulement l'allumage étant enclenché et le levier de la transmission sur "P".
- ++) Charge utile : ne doit pas être notée car le centre de gravité du pont de charge se trouve derrière l'essieu arrière.
- Variante de pneus :

HR 70 - 15	AV 1370 (1,7)	AR 1600 (2,2)	V-max varie selon la marque, minimum 167 km/h
215 HR 15	1250 (1,7)	1580 (2,3)	210 km/h
235/70 HR 15	1200 (1,8)	1570 (2,5)	210 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les ampoules et les verres orange des feux de position/clignoteurs AV sont remplacés par des blancs;
- les angles de visibilité des feux de position/clignoteurs AV sont complétés par les feux de gabarit HELLA K 14023 et les clignoteurs latéraux d'origine;
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT;
- porte arrière: possibilité complémentaire d'ouverture par commande à balancier montée près du siège arrière (indépendante de l'allumage et du levier de la transmission);
- une sonde pour mesurer les gaz doit pouvoir être introduite dans la sortie de l'échappement.

A noter dans le permis de circulation:

(102) Charge utile sur la galerie, maximal 90 kg.

Lieu et date de l'homologation

Studen, 12.10.76

Homologation fédérale des types de véhicules